

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Eve Goyette

<https://www.cadre21.org/membres/889fb66563c82a6ada9b23c1>

Date d'obtention : 2024-10-16 15:15:17

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Préliminaire

1 : Rencontre la victime ou le jeune qui dénonce une situation. Rassurer le jeune.

2 : Remplir la grille sans jugement envers le jeune. Le faire sentir confortable de se confier. Ensuite analyser : l'amorce, la nature, les intentions et l'étendu.

3 : Vérifier l'information. Rencontrer les jeunes impliqués et leur faire remplir la grille d'évaluation individuellement. Prendre le temps avec chacun des jeunes individuellement de faire de la prévention et de bien nommer de garder la confidentialité de l'évènement pour ne pas nuire à la victime.

- Évaluer si c'est un acte malveillant ou impulsif.

Si on juge que c'est un acte malveillant : contacter la police immédiatement. Rencontrer le jeune instigateur, ne pas lui faire remplir la grille d'évaluation et confisquer son téléphone, s'il y a des doutes de pornographie juvénile.

-Travailler en concert avec les policiers pour savoir quand et comment aviser les parents de tous les jeunes concernés.

-S'assurer que signalements à la DPJ est fait.

4: Si on juge que c'est possiblement impulsif : on rencontre le jeune instigateur pour avoir sa version des faits. On remplit la grille d'évaluation avec lui.

-Si on croit qu'il possède de la pornographie juvénile on confisque le téléphone et on le place en sécurité dans un sac scellé.

-Suite à l'intervention, on contacte le service de police. Le policier éducateur viendra compléter l'intervention.

-Le plus tôt possible, on contacte les parents impliqués (victimes, instigateur, témoins) et on leur explique la situation et l'intervention qui a été faite.

-Faire un signalement à la DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il y a plusieurs situations possible, mais que le but premier est de protéger la victime et de sensibiliser les jeunes. L'important est d'agir rapidement afin de stopper la propagation des images. Je retiens l'importance de suivre ma trousse sexto pour ne pas oublier une étape et pour bien intervenir. Je retiens qu'il est important de travailler en collaboration avec les policiers, mais nous ne sommes pas mandataires du service de police.

-Mettre en confiance la victime et les témoins, afin d'avoir le plus d'informations possible pour être mieux outiller pour l'intervention.

***Important de mettre l'emphase sur la confidentialité, pour tout les gens impliqué (intervenant, élèves, parents) .

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate est de déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Notre intervention devient différente et l'implication des policiers doit se faire rapidement. Notre jugement et notre sens d'analyse est important dans des situations comme ça.

Une étape qui peut sembler délicate pour plusieurs seraient de mettre en confiance la victime. Je crois que pour moi ce ne sera pas un défi, car je suis très rassurante et accueillante et le jugement ne fait pas partie de mes interventions. Le liens de confiance est tellement important et mon intervention sera en premier lui de mettre en sécurité la victime.